|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| <ENTETE> |  | A ……………………., le …./……./………. |

**<T\_PROPAUTO> <NOM\_PROP>**

**<LG1\_PROP> <LG2\_PROP>**

**<CP\_PROP> <VILLE\_PROP>**

SINISTRE N° <NO\_SINIS>

VEHICULE <MARQUE> <MODELE>

IMMAT <IMMATRICUL>

N.REF : <NUMERO>

 Madame, Monsieur,

 Nous prenons bonne note de votre souhait de faire procéder à la remise en état du véhicule désigné ci-dessus, au garage <NOM\_REPAR> à <VIL\_REPAR>.

 Dans le cadre de la procédure «VEI-RSV», en application des articles L.326-6 à L.326-12 du nouveau code de la route, un suivi de la réparation sera nécessaire.

 Si vous souhaitez faire appel à nos services afin d’assurer cette mission, nous vous remercions à l’avance de bien vouloir nous retourner le mandat ci-dessous et vérifier auprès de votre assureur la prise en charge des honoraires de suivi, dans le cas contraire, nous adresser un chèque de 230 € TTC.

Cordialement.

### L’EXPERT

PJ : copie courrier transmis à votre réparateur pour information

✂

✂

 Je soussigné <TITRELESE> <NOM\_LESE> mandate le cabinet d’expertise Michel GICQUEL à GALLUIS-MERE, afin d’assurer le suivi «VEI-RSV» de mon véhicule «<MARQUE> <MODELE>», immatriculé <IMMATRICUL>, consécutivement au sinistre du <DAT\_SINIS>, ceci en application des articles L.326-6 à L.326-12 du nouveau code de la route.

**En cas d'usage de pièces de réemploi hors élément de sécurité et sous réserve de totale traçabilité vérifiable de celles-ci, sous contrôle de l'expert mandaté dans le cadre du suivi des réparations, j'exprime mon accord sur cet usage de pièces dans le cadre défini ci-dessus et propositions éventuelle du réparateur désigné.**

**Bon pour accord de pièces de réemploi selon usage défini ci-dessus.**

date :

\* signature :

***\* signature précédée de «bon pour mandat»***